



PREPARATION A HABILITATION VEHICULE HYBRIDE

B1VL B2VL INITIAL

UTC C 18550

OBJECTIFS

Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550

Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures hybrides)

Evaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Tous les salariés devant effectuer des opérations à caractère non électrique au voisinage de batterie ou d'équipements de véhicules/engins à motorisation électrique ou motorisation hybride

Personnel non-électricien effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité

PRE REQUIS

Disposer d'un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée

DUREE - LIEUX

2 jours (14 h) en inter ou intra

En centre de formation ou sur site

METHODE PEDAGOGIE

Méthode interactive s'appuyant sur les expériences vécues.

Formation théorique, jeux de rôles et exercices pratiques sur véhicules,

EPI adaptés et supports vidéo et technique

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur référencé INRS

PROGRAMME

Présentation de la procédure

Evolution de la réglementation en électricité

Module commun

Module B1VL -B2VL Exécutant chargé de travaux

Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension

Préciser le rôle des acteurs

Analyser le risque électrique

Identifier les différents niveaux d'habilitation électrique et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)

Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension

Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail

Décrire la conduite à tenir lors d'un accident incendie

Travaux pratique, Mise en œuvre des acquis théoriques sur un véhicule représentatif de l'environnement de travail

Evaluation Théorique et pratique

VALIDATION

A l'issue de l'application pratique sur site, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18 550 3 ans.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

F3C Consulting

13 Rue Michel Rondet - 42400 Saint Chamond

Tel 04 77 29 00 37 - Port : 06 87 86 56 33 - mail contact@f3c-consulting.fr

SAS au capital de 1500€ - RCS 830861639 - APE 8559 A - N° Activité de formation 84420303042 - TVA FR82830861639